

**AFR/RC11/R14 : Drapeau de l'OMS**

Le Comité régional,

PREND NOTE de la résolution WHA14.24 adoptée par la Quatorzième Assemblée mondiale de la Santé<sup>1</sup>.

Septembre 1961, 11, 9

---

<sup>1</sup> Actes off. Org. mond. Santé, 110, 10